

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

Nº M21- 0034744

12906

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7397 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : M. MOUAD SOUAD

Date de naissance :

Adresse :

Tél : 0658573246 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique-Orthopédique
27, Rue Jalal Eddine Assayouti Place des Iris Casa
Tél/Fax : 0522 94 80 45 GSM: 0661 50 54 12

Date de consultation : 06/09/2022

Nom et prénom du malade : Mouad Souad Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Gonartrose droite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 06/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



HAKAANI

06 SEP 2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/09/2022	S		12500	<i>Dr HARFAOUI Abdennaceur Professeur Chirurgien Traumatologue Orthopédique 27, Rue Jules Assayout place des Iris Casa Tél/0522 94 55 45 GSM: 0661 50 54 12</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE OUM ERRAHIM</i> Dr HASSAN BIDAH Tél: 05 22 90 88 72	05/22/2022	1411.40
<i>PHARMACIE OUM ERRAHIM</i> Dr HASSAN BIDAH Tél: 05 22 90 88 72	05/22/2022	51.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr HASSAN BIDAH</i> Tél: 05 22 90 88 72	05/22/2022		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

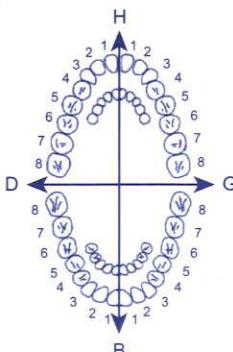
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE		MONTANTS DES SOINS	
H	25533412 00000000 35533411		21433552 00000000 11433553
D	00000000		G
B	00000000		



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur HARFAOUI Abdennaceur

Professeur
Chirurgie Traumatologique - Orthopédique

الدكتور حرفاوي عبد النصر

أستاذ

جراحة العظام والمفاصل

Casablanca, le 06/09/2022

Mouti Souad

51.40 Ⓛ 1 Divido Ⓜ

30.00 Ⓛ 30.00 Ⓜ

Tracet

14 25 Ⓜ

198.00 Ⓛ

③ Naciceftol

14 35 Ⓜ

283.00 Ⓛ x 4

14 25 Ⓜ

④ Cloruro de Sulfato de

196 31 Ⓜ

1411.40 Ⓛ

AMM N°: 528/17DMP/21/NRQ/R1
N° Lot: 2T586
Fab: 01/2022 Per: P.P.V. 51.40 MAD (Dhs)
01/2025

LOT PUC: 198.00 DH
C159
2024-08

CKN 3259-850



ZENITH Pharma
AMM N° 556/17 DMP/21/NRQ

6 118001271214
PPV : 283,00 DH

ZENITH Pharma
AMM N° 556/17 DMP/21/NRQ
6 118001271214
PPV: 283,00 DH

Dr HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique-Orthopédique

22, rue Jalal Eddine Assayouti, Place des Iris - 20100 Casablanca - Maroc I.C.E. 001715826000092
Tél.: 05 22 945 945 - GSM : 06 61 505 412 - E-mail : naceurharfaoui@gmail.com

Chirurgie Traumatologique-Orthopédique
Assayouti Place des Iris, Casablanca
27 Rue Jalal Eddine Assayouti Place des Iris, Casablanca
Tél.: 05 22 945 945 - GSM : 06 61 505 412

ZENITH Pharma
AMM N° 556/17 DMP/21/NRQ
6 111 18 0 0 1 2 7 1 2 1 4
PPV: 283,00 DH

ZENITH Pharma
AMM N° 556/17 DMP/21/NRQ
6 111 18 0 0 1 2 7 1 2 1 4
PPV: 283,00 DH



صيدلية أم الربيع

PHARMACIE OUM ERRABII

49 Bd Oued Oum Errabii
Hay Hassani Casablanca
Tél. 022.90.88.72

FACTURE N° 04116

V/C N° :

Client :

Casablanca, le :

Quantité	DESIGNATION	P.U.	TOTAL
1	Mycofene cur	36,70	36,70
1	Myco	14,30	14,30

PHARMACIE OUM ERRABI
 Dr. Adnane BIDAH
 49 Boulevard OUM ERRABI HAY HASSANI,
 EL OULFA - CASABLANCA Tél. 05 22 90 88 72



MYCO

LOT : 08020021
PER : 04/2025
PPU : 36,70 DH
Topique

UTAVI : LOT N° : PPV (DH) :

LOT N° : UTAVI : PPV (DH) :

LOT : 220436
EXP : 03/2025
PPV : 14,30 DH